

Communication de M. le Maire

M. LE MAIRE : Il y a quelques petits changements au niveau de la disposition de l'ordre du jour, entre autres pour éviter à M. WATTEL, qui doit intervenir sur l'ajustement des périmètres de protection des monuments historiques de rester jusqu'à 3 heures du matin parce que si vous êtes bavards, on sera là jusqu'à 3 heures du matin ! Si vous êtes moins bavards, cela pourra aller beaucoup plus vite mais c'est à vous de voir. Donc armez-vous de patience. Ce soir c'est un Conseil Municipal très important puisqu'avec le PLU on est en train de mettre en place le Besançon des 15 années à venir en matière d'urbanisme, c'est un moment important. Alors si vous pouviez éviter de répéter plusieurs fois les mêmes choses, ce serait bien.

M. Jean ROSSELOT : Si on nous interdit de parler !

M. LE MAIRE : Ce n'est pas le cas mais vous savez très bien, mon cher Jean ROSSELOT, qu'au bout de 2 ou 3 minutes l'attention de nos collègues baisse et il vaut mieux être pertinent et brillant sur 2 ou 3 minutes que monotone sur des dizaines de minutes.

Dont acte.